L'évaluation des risques et le document unique, un outil vivant a...

PROMEO

QHSE

22/10/2025

Public et prérequis

Chefs d'entreprise, cadres dirigeants, salariés en charge ou impliqués dans les questions de prévention des risques professionnels, présidents de CSE représentants patronaux assumant des mandats liés à la sécurité, la santé au travail et l'amélioration des conditions de travail, des entreprises employant majoritairement de salariés du régime général de sécurité sociale.

Pas de prérequis.

Les objectifs

Connaître les bases de la réglementation en matière de prévention Mener une démarche d'évaluation des risques professionnels et rédiger le document unique

Utiliser le document unique comme outil de prévention

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

La pédagogie repose sur les pratiques et expériences des participants. Notre démarche fait alterner apports d'informations, échanges d'expériences, témoignages et mises en situation.

Cette formation est animée par des spécialistes de la prévention et des risques.

NB : lors d'une formation en intra entreprise, une mise en oeuvre sur le terrain peut être organisée avec une observation d'un secteur, d'un poste de travail, ...

- Utilisation d'une méthode d'observation et d'évaluation (travail en groupe)
- Traitement des données par groupe :
 Dépouillement et traitement des données
 Réflexion sur la validité des résultats
 Critères de priorité des actions proposées
 Débat avec les autres groupes

Validation et certification

Attestation de formation

Outils pédagogiques

Apports d'informations, échanges d'expériences, témoignages et mises en situation.

RÉFÉRENCE

QHSE0012

CENTRES DE FORMATION

Saint-Quentin

DURÉE DE LA FORMATION

1 jour / 7 heures

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + Promeo

- 60 ans d'existence
- Une communauté de 3 100 alternautes
- 24 000 stagiaires formés par an
- 3 500 entreprises qui nous font confiance
- Un accompagnement personnalisé et un contact dédié
- L'expertise professionnelle de tous nos formateurs
- La diversité des diplômes sous accréditation par des partenaires de renom
- Une pédagogie active
- Des infrastructures technologiques et un environnement stimulant

Contenu de la formation

Le contexte réglementaire

Les obligations générales de l'employeur
Les principes généraux de prévention
L'évaluation des risques et le document unique : objectifs et exigences
Les sanctions

Amiens - 03 22 54 64 00 Beauvais - 03 44 06 15 20 Compiègne - 03 44 20 70 10 Friville - 03 22 60 20 20 Saint-Quentin - 03 23 06 28 88 Senlis - 03 44 63 81 63 Soissons - 03 23 75 65 75

L'évaluation des risques et le document unique

Notions de base : danger, risque, prévention...

Démarche générale : les différentes étapes et les conditions de réussite Méthodologie d'évaluation – présentation d'une méthode d'évaluation Rédaction du document unique

Le document unique comme outil de prévention

Élaboration et suivi d'un plan d'action Communication auprès des salariés

Mise en application par une étude de cas

Modalité d'évaluation

L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation au travers des mises en situation et exercices proposés.

Amiens - 03 22 54 64 00 Beauvais - 03 44 06 15 20 Compiègne - 03 44 20 70 10 Friville - 03 22 60 20 20 Saint-Quentin - 03 23 06 28 88 Soissons - 03 23 75 65 75